

# Les 11 budgets des zones d'activités

## Rapport de Présentation des budgets 2021

Par délibération n°2 du 18/05/17, Mayenne Communauté a défini une zone d'activités économiques comme suit :

*Une zone d'activités est obligatoirement créée pour accueillir une activité à vocation économique, elle est d'initiative communautaire et conforme aux SCOT et PLUI dans un périmètre bien défini. Elle regroupe habituellement plusieurs établissements/entreprises et permet au moins l'implantation d'une entreprise. Elle traduit une volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné, et sa voirie notamment fait l'objet d'un règlement communautaire.*

Mayenne Communauté gère 11 budgets annexes pour ses opérations ayant lieu sur ses zones d'activités.

Ci-après le détail par budget de zones des inscriptions budgétaires 2021 en distinguant la section de fonctionnement de la section d'investissement. Il est précisé que les budgets de zones n'ont qu'une comptabilité de fonctionnement car hors des missions d'intérêt général. Les sections d'investissement existent uniquement pour la comptabilité des stocks. L'équilibre des sections s'obtient par des écritures de transfert avec le budget principal.

Les budgets de zones 2021 sont marqués par des ultimes cessions qui si elles se réalisent achèveront leur commercialisation. Ainsi à la zone de la Lande achevée de commercialiser en 2020 viendront s'ajouter en 2021 les zones de Coulonges et du Berry.

### Budget annexe du parc d'activités de Coulonges à Saint Fraimbault :

#### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux de voirie	30 000,00 €	* Vente terrain Eurovia	72 100,00 €
* Taxes foncières	430,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €		
* Reversement de l'excédent 2021 au budget principal	41 670,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>72 105,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72 105,00 €</b>

Ce budget 2021 enregistre une vente à l'entreprise Eurovia de 26 500m<sup>2</sup> en vue de l'installation d'une plateforme de déchets de démolition des chaussées. A l'issue de cette vente, **il n'y a plus de surface à vendre sur cette zone.**

Une dépense de 30 000 € est prévue pour l'entretien du lagunage (5 000 €), et des travaux (25 000 €) dont l'installation d'une clôture.

#### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	429,00 €	* Prise en charge du déficit 2020 par le budget général	429,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>429,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>429,00 €</b>

## Budget annexe du parc d'activités du BERRY à Martigné :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux voirie seconde phase, réserve incendie, signalétique	245 000,00 €	* Vente ARB et R3G	41 320,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Taxes foncières	160,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	203 840,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>245 165,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>245 165,00 €</b>

En recette, nous budgétions la vente et participation à hauteur de 41 320 € à la société ARB 114. Déduction faite de cette vente, il n'y aura plus de surface à vendre sur cette zone.

En matière de travaux 245 000 € sont inscrits pour des travaux de voirie de seconde phase.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	10 252,32 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	10 252,32 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 252,32 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 252,32 €</b>

## Budget annexe du parc d'activités de POIRSAC III à Mayenne :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchements	27 000,00 €	* Vente	69 345,00 €
* Taxes foncières	300,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €		
* Reversement de l'excédent 2021 au budget principal	42 045,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>69 350,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>69 350,00 €</b>

Les dépenses de fonctionnement 2021 comprennent des travaux de branchement à hauteur de 10 000 € et des travaux divers pour 17 000 € dont 2 000 € de signalétique. Deux ventes sont projetées en 2021 sur cette zone pour 4 000 m<sup>2</sup> et 4 129 m<sup>2</sup>.

Si ces deux ventes se réalisent, la surface restant à vendre sera de 2 900 m<sup>2</sup>.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	22,51	* Prise en charge du déficit 2020 par le budget général	22,51
<b>TOTAL</b>	<b>22,51 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22,51 €</b>

## Budget annexe du parc d'activités de MONTRIEUX à Parigné :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Taxes foncières	240,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Produits exceptionnels	415,00 €
* Reversement de l'excédent 2021 au budget principal	175,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>420,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>420,00 €</b>

La surface restant à vendre sur cette zone de Montrieux au 01/01/2021 est de **50 000 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	213,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	213,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>213,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>213,00 €</b>

## Budget annexe du parc d'activités des HARAS à Mayenne :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchements	22 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	22 200,00 €
* Taxes foncières	200,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>22 205,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 205,00 €</b>

Les dépenses de fonctionnement 2021 comprennent des travaux de branchement à hauteur de 15 000 € et des travaux divers pour 7 000 € dont 2 000 € de signalétique.

La surface restant à vendre sur cette zone des Haras au 01/01/2021 est de **21 954 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	111,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	111,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>111,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>111,00 €</b>

## Budget annexe du parc d'activités de LA LANDE à Parigné :

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat de fonctionnement 2020 reporté	200 225,22 €	* Prise en charge du déficit 2020 par le budget général	200 225,22 €
* Travaux de voirie de seconde phase	207 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	207 293,00 €
* Taxes foncières	308,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Produits exceptionnels	15,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>407 538,22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>407 538,22 €</b>

Ce budget 2021 supporte les travaux de voirie de seconde phase pour 200 000 € et le nettoyage de la lagune de 7 000 €.

La dernière parcelle a été vendue en 2020 (Rapido). Il n'y a plus de surface à vendre sur cette zone.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Reversement de l'excédent 2020 au budget principal	341 317,63 €	* Résultat d'investissement 2020 reporté	341 317,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>341 317,63 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>341 317,63 €</b>

## **Budget annexe du parc d'activités de L'ORGERIE à Mayenne :**

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchement en Eaux usées et eau potable	100 000,00 €	* Vente de parcelles	97 600,00 €
* Taxes foncières	200,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	2 600,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 205,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 205,00 €</b>

Les travaux de branchement à hauteur de 80 000 € sont liés aux ventes programmées.

En recette, nous budgétons une vente à hauteur de 97 600 € pour 14 200 m<sup>2</sup> envisagés.

Déduction faite de cette vente, la surface restant à vendre sur cette zone de l'Orgerie sera de **8 395 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	102,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	102,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>102,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102,00 €</b>

## **Budget annexe du parc d'activités des CHEVREUILS à Aron**

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Viabilisation et compensations agricoles	3 474 205,00 €	* CTR	866 158,00 €
* étude, maîtrise d'œuvre		* DSIL	1 364 467,00 €
* Taxes foncières	1 000,00 €	* Participation TEM	319 000,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	925 580,00 €
		* Régularisation de TVA	5,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 475 210,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 475 210,00 €</b>

Nous budgétons des dépenses relatives aux études, à la maîtrise d'œuvre, à la viabilisation aux terrassements de la zone et les compensations agricoles pour un total de 3 474 205 € HT.

A noter que les dépenses relatives au giratoire sont imputées sur le budget principal dans la mesure où il est d'intérêt communautaire.

En recette pour 2021, on trouve :

- la subvention notifiée pour 628 000 € du Contrat Territorial Régional (2016-2020), et encore en

attente pour 238 158 € (sur la phase travaux),  
 - la subvention attendue de l'État au titre de la DSIL pour 1 364 467 € (5/01/2021) et,  
 - la participation du TEM pour 319 000 €.

Le permis d'aménager de cette nouvelle zone porte sur environ 18,5 ha.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	190 069,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	190 069,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>190 069,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>190 069,00 €</b>

## **Budget annexe de la zone d'activités de Lassay**

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchements, signalétique	20 000,00 €	* Vente Poupin	18 684,00 €
* Taxes foncières	1 700,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	3 016,73 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Régularisation de TVA	4,74 €
* Reversement excédent 2020 budget annexe au budget général	831,00 €	* Excédent de fonctionnement reporté de 2020	830,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 536,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 536,00 €</b>

En dépenses, nous budgétons des travaux de branchement à hauteur de 5 000 € et des travaux divers pour 15 000 € dont 10 000 € de signalétique. Une vente de 4 152 m<sup>2</sup> est attendue en 2021 pour 18 684 €.

A l'issue de cette vente, la surface restant à vendre sur cette zone de Lassay est de **22 457 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Reversement de l'excédent 2020 au budget principal	54 946,47 €	* Résultat d'investissement 2020 reporté	54 946,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 946,47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 946,47 €</b>

## **Budget annexe de la zone d'activités du Horps**

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Energie électricité	500,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	550,00 €
* Taxes foncières	50,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>555,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>555,00 €</b>

La surface restant à vendre sur cette zone du Horps est de **9 546 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	31,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	31,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>31,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31,00 €</b>

## Budget annexe de la zone d'activités de La Chapelle au Riboul

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Taxes foncières	200,00 €	* Prise en charge du déficit 2021 par le budget général	200,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>205,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>205,00 €</b>

La surface à vendre sur cette zone de La Chapelle est de **14 213 m<sup>2</sup>**.

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	77,00 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	77,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>77,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77,00 €</b>

## Consolidation des 11 Budgets annexes 2021 de zones d'activités

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
* Achat Terrain		* Prise en charge des déficits 2020 par le budget général	200 225,22 €
* Travaux de branchements	169 000,00 €	* Prise en charge des déficits 2021 par le budget général	1 365 279,73 €
* Travaux d'aménagement	3 956 205,00 €	* Participation TEM	319 000,00 €
* Etude et MOE		* Vente de terrains aménagés	299 049,00 €
* Electricité	500,00 €	* Subventions CTR, DETR et DSIL	2 230 625,00 €
* Taxes foncières	4 788,00 €	* Régularisation de TVA	54,74 €
* Honoraires		* Reprises résultats de 2020	830,53 €
* Régularisation de TVA	55,00 €	* Produit exceptionnel divers	430,00 €
* Reversement des excédents 2020 au budget principal	831,00 €		
* Reversement des excédents 2021 au budget principal	83 890,00 €		
* Reprises résultats de 2020	200 225,22 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 415 494,22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 415 494,22 €</b>

### Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
* Résultat d'investissement 2020 reporté	201 306,83 €	* Prise en charge du déficit par le budget général	201 306,83 €
* Reversement des excédents au budget principal	396 264,10 €	* Résultat d'investissement 2020 reporté	396 264,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>597 570,93 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>597 570,93 €</b>